

Un nouveau président au Conseil de la culture des Laurentides

Alexandre Gélinas a été élu à la présidence du conseil d'administration du Conseil de la culture des Laurentides (CCL). Directeur général du Théâtre Le Patriote et bien connu dans la région pour son implication tant culturelle que sociale, M. Gélinas prend les commandes d'un organisme dynamique qui favorise le développement culturel des Laurentides depuis 1978.

Impliqué au conseil d'administration du CCL depuis 2012 et impliqué à Sainte-Agathe-des-Arts, à Réseau Scènes, à la MRC des Laurentides et à la SADC Laurentides, M. Gélinas a aussi été président d'honneur de l'événement Métiers Sainte-Agathe-



des-Monts et attaché politique du député de Bertrand.

C'est donc avec une vaste expérience que M. Gélinas accompagnera le CCL dans ses nouveaux défis.

En effet, la prochaine année en sera une de réflexion et de positionnement, puisque le CCL a subi des coupures qui touchent son soutien au fonctionnement en plus d'évoluer dans un contexte régional en transformation.

M. Gélinas succède à Hélène Tremblay qui a occupé la présidence du CCL pendant 10 ans.

Un segment des Grands prix de la culture des Laurentides, le 5 novembre prochain, lui sera consacré afin de le remercier pour toutes ces années d'implication.

Lancement de la campagne du coquelicot

Des vétérans impliqués dans leur communauté

La campagne du coquelicot se tiendra comme chaque année du 30 octobre au 10 novembre.

De nombreux commerces ont gracieusement offert leur collaboration pour participer à cette levée de fonds qui permet à la Légion d'aider directement des vétérans et leur famille dans le besoin, perpétuer auprès de nos jeunes et de la population le souvenir des sacrifices faits par nos militaires actifs et retraités et soutenir des organismes qui aident directement nos vétérans.

Le lancement officiel de la campagne aura lieu le 22 octobre à l'Hôtel de la Région par la remise du 1^{er} coquelicot au préfet et aux cinq maires de la MRC de la Rivière-du-Nord: Bruno Laroche, préfet de la MRC et maire de Saint-Hippolyte,

Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme, Germain Richer, maire de Prévost, Jean Dumais, maire de Saint-Colomban et Louise Gallant, mairesse de Sainte-Sophie.

La remise sera faite par des vétérans membres de la Filiale, soit M. Aldo Gauthier, président de la Filiale, M. Benoît Morrissette, 2^e VP de la Filiale, M. André Boudreau, président de la campagne du coquelicot, M. Gérard Boivin, vétéran de la 2^e guerre mondiale (bataille d'Italie), et M. Marcel Goyette, vétéran de la guerre de Corée.

À propos de la Légion

La Légion royale canadienne a été fondée en 1926 et compte plus de 300 000 membres dont 80 % sont des vétérans et leurs familles; ils sont regroupés en 1400 filiales d'un océan à l'autre.



La mission de la Légion est de soutenir les vétérans, les militaires en service et les membres de la GRC ainsi que leurs familles de promouvoir le souvenir et de servir nos collectivités et notre pays.

La Légion déploie beaucoup d'efforts afin que les jeunes et la population en général n'oublient pas les hauts faits de ceux et celles qui sont morts au combat.

On peut joindre la Légion au 450-438-5524, par courriel au legion.stjerome@hotmail.ca ou sur le site www.legionstjerome.ca

Piedmont



Séance ordinaire du conseil, du lundi 5 octobre 2015

À la veille de sa planification du budget 2016, le Conseil en a profité pour faire des ajustements aux affectations budgétaires de 2015. Il a entériné l'emprunt du projet de remplacement d'aqueduc d'une partie du Mont Belvédère. Une « petite bombe »: on a appris que Transport Québec fait la proposition de démolir le viaduc du chemin du Moulin (sortie 58) qui briserait le seul lien direct qui relie la partie ouest de Piedmont au reste de son territoire; le Conseil s'y oppose.

Finances

- Plus de flexibilité

Le Conseil a approuvé une délégation accrue au directeur général pour lui permettre de signer des contrats et d'approuver l'achat de fournitures jusqu'à un montant maximal de 15 000 \$. Dans les faits, ça signifie que le directeur général n'aura pas besoin d'une approbation préalable du Conseil, mais sera dans l'obligation de faire rapport au Conseil lors de la séance qui suivra ces engagements.

Le Conseil a entériné une résolution qui permettra à la directrice des finances d'utiliser le fonds de roulement pour tout financement temporaire lors de l'achat d'actifs.

- Affectations budgétaires

Pour boucler son année financière, le Conseil a approuvé des transferts budgétaires. Ainsi, un dépassement de 17 675 \$ pour les travaux de voirie au Mont Belvédère sera couvert par le surplus libre. On a regroupé ensemble la construction d'un bâtiment de service (95 000 \$), abri de sel (30 000 \$) et 65 000 \$ pour l'agrandissement du garage municipi-

pal. Ces trois constructions coûteront au total 590 000 \$, le dépassement de 220 000 \$ sera payé par la vente d'actifs (bureau de tourisme) 180 000 \$ et par le surplus libre pour une somme de 40 000 \$. Le maire Cardin explique ce dépassement extraordinaire par une révision du projet initial d'agrandissement du garage. On a dû ajouter la ventilation et on a décidé de refaire l'électricité.

• Mont Belvédère

Lors de l'approbation finale du règlement d'emprunt pour le remplacement de l'aqueduc, le maire a confirmé que le coût moyen aux riverains du projet serait d'environ 136 \$/an sur 20 ans, auquel il faut ajouter, pour les résidents du secteur ouest, 0,003/100 \$ d'évaluation plus 0,0025/100 \$ d'évaluation pour le bouclage.

En 2012, avant la signature du registre par les riverains pour refuser le projet à cause des coûts, la projection était d'environ 567 \$/an sur 20 ans. Depuis, le projet a été scindé: on a inclus la portion bouclage au projet de prolongement du réseau d'égout chemin du Bois. L'obtention d'une subvention du gouvernement du Québec pour le remplacement de l'aqueduc du Mont Belvédère défraie 66,66 % du coût total. Le projet de prolongement du réseau d'égout chemin du Bois incluant le bouclage du réseau d'aqueduc pour le secteur ouest a été défrayé à 73 % par une subvention, un retour aux municipalités, de la taxe d'accises.

Intégrité du territoire

Le Conseil a adopté une résolution pour s'opposer à la proposition du

ministère des Transports du Québec (MTQ) de démolir le viaduc chemin des Moulins qui aurait besoin d'être refait. C'est une proposition étonnante, puisque l'autoroute (A15) coupe le territoire de Piedmont en deux et ce viaduc est le seul lien direct qui assure l'intégrité du territoire de Piedmont. Les autres voies pour joindre les deux parties de la municipalité passent par Saint-Sauveur et par Sainte-Anne-des-Lacs. Il est surprenant que le MTQ suggère une mesure pour le moins drastique, sinon inacceptable pour la municipalité compte tenu des demandes répétées du maire Cardin qui demande depuis trois ans d'ajouter des accès vers Piedmont, dont un pour le projet de Centre commercial à la sortie 58.

À venir

Le maire Cardin a confirmé que les négociations avec le promoteur Développement 58 sur Piedmont pour le don du terrain à la sortie 58 n'ont pas progressé. Rappelons que dans les derniers mois, le promoteur avait suggéré qu'il pourrait donner le terrain pour la construction d'un aréna en échange d'une modification aux règlements pour lui permettre la construction de grandes surfaces. Le maire avait par la suite affirmé que le don prévu était sans conditions. M. Cardin a donc annoncé qu'il prévoyait fermer ce dossier si les négociations restaient au point mort.

La prochaine conférence de la Société d'horticulture se tiendra à la gare le 20 octobre à 19 h 30 et portera sur l'adaptation des jardins aux changements climatiques.

PAQUETTE PAQUETTE
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.

**NOUVELLE
ADRESSE**

1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres
Complète ou partielle
et

Aide - Conseils - Supervision

L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes

Membre des réseaux d'affaires:
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

450 822-7138
chicmj@gmail.com

Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine

Manoir l'Émeraude
Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur

Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

 **Sabet Awad**
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515